



Formulaire inscription Saison 2018-2019

SEQUEDIN, le 13 mai 2018

Madame, Monsieur,

Tout d'abord nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux licenciés qui rejoindront les quelques 200 licenciés de la section Basket de l'OSMS.

La saison de basket 2017-2018 touche à sa fin et nous espérons que pour les licenciés du club elle aura été l'occasion de belles performances sportives tant chez les jeunes qu'avec les plus âgés (création d'une équipe séniors garçons avec les anciens joueurs du club). Mais, une fois encore cette année, la saison aura été l'occasion d'expériences tant par la victoire que par la défaite, de grands moments de sport partagés ensemble sous le regard de nombreux parents. Une dimension familiale que le club souhaite préserver en mettant progressivement une dimension sportive afin de satisfaire le plus grand nombre.

Pour plus d'informations, notre site internet (www.sequedin-basket.fr) et notre page Facebook (<https://www.facebook.com/SequedinBasket>) sont à votre disposition.

Le basket est un sport collectif et requiert donc un double investissement : un travail personnel et un autre collectif. Celui-ci peut se faire du fait de la présence de nos entraîneurs et coaches qui vous accompagnent toute la saison lors des entraînements et des différentes compétitions. L'esprit de notre club est avant tout celui de l'apprentissage, du jeu, du respect des autres et de leurs différences et tout ceci dans un esprit convivial et accueillant. Ceci doit mener nos équipes à progresser pour les mener à la victoire, tant individuelle que collective. C'est dans cet esprit que s'est construit notre club et que nous souhaitons voir son avenir.

L'encadrement de nos équipes est assuré par des bénévoles pour la plupart fidèles au club depuis plusieurs années, mais aussi par de nouvelles recrues (nouveaux parents ou joueurs) souhaitant s'investir dans la vie du club. **Alors, si l'encadrement vous intéresse, n'hésitez pas à contacter le club ! Nous sommes à la recherche de plusieurs personnes...Et plus particulièrement pour les groupes mini-poussins (mercredi 14h-15h30), poussins (mercredi 15h30-17h) et benjamins.**

Des places au sein du bureau sont aussi ouvertes pour les volontaires (vote lors de l'AG le samedi 16 juin 2018).

Vous trouverez ci-joint l'ensemble des informations nécessaires à votre inscription dans notre club en espérant que vous y trouverez une ambiance chaleureuse et un encadrement à la hauteur de vos attentes. Nous vous souhaitons dès à présent une excellente saison sportive...

Pour les licenciés du club, la totalité des documents est à remettre à son coach (non agrafés sous enveloppe) qui déposera impérativement dans la boîte à lettres au plus tard le samedi 1er juillet 2018. Tout document incomplet vous sera retourné.

Benoît CREPIN
Tel 06 48 12 60 52
Président de l'OSMS Basket



OSMS Basket Demande d'accord

Je soussigné(e) Madame, Mademoiselle, Monsieur _____ :

- autorise l'OSMS Basket à prendre des photos dans le cadre des activités associatives et de les diffuser sur notre site internet et notre page Facebook, dans le journal ou tout support ;
- reconnais avoir pris connaissance de la charte du club et m'engage à l'appliquer ou la faire appliquer à mon enfant ;
- autorise les dirigeants à prendre les dispositions en cas d'accidents et accepte que mon enfant soit conduit à l'hôpital le plus proche si besoin ;
- en cas d'absence lors des déplacements, je m'assure que mon enfant peut être pris en charge et je dégage les accompagnateurs de toute responsabilité en cas d'accident.

Pour les mineurs :

- les enfants doivent arriver à l'heure et repartir à la fin de leur séance d'entraînement. L'OSMS Basket ne peut être tenue responsable des accidents survenant en dehors des entraînements ou matchs, que ce soit dans la salle ou sur le parking ;
- les baby-basket et les mini-poussins devront être impérativement accompagnés lors de leur départ.

Fait à _____ le ____ / ____ / 2018.

Signature du licencié (ou des parents pour les mineurs) :



OSMS Basket Tarifs 2018-2019

Années de naissance	Catégories	Tarif
2012-2013	Baby-Basket - U7	50 €
2010-2011	Mini-Poussins(es) - U9	75 €
2008-2009	Poussins(es) - U11	80 €
2006-2007	Benjamins(es) - U13	90 €
2004-2005	Minimes - U15	100 €
2002-2003	Cadets(tes) - U17	105 €
1999-2000-2001	U20	105 €
1998 et avant	Séniors	120 €
Basket Loisirs		75 €
Dirigeants, entraîneurs, non joueurs		5 €

A partir de trois licences pour une même famille une réduction de 25 euros est appliquée

Nous vous rappelons que le traitement des renouvellements de licence est effectué par des bénévoles et que toute demande non traitée avant le 10 juillet ne permet généralement pas d'obtenir les licences pour le début de la saison, et donc pour les premières rencontres. Ceci peut aussi entraîner des pénalités financières pour le club.

Les parents peuvent prendre une licence « non joueur » afin d'être « Responsable de salle » lors des rencontres de leurs enfants (obligation d'être désigné pour que la rencontre ait lieu).

Documents à remettre sous enveloppe :

- Fiche de renseignement renseignée,
- Certificat médical (sur la feuille FFBB) sauf si celui-ci a été donné pour la saison 2017-2018 (remplir le questionnaire médical joint).
- 1 chèque à l'ordre de l'OSMS Basket et du montant du prix de la licence (cf. tableau ci-dessus)



CHARTRE DE L'OSM SEQUEDIN – SECTION BASKET

Le club entend promouvoir une éthique sportive et associer son image aux valeurs suivantes :

- Plaisir et convivialité
- Esprit d'équipe et fair-play

- Respect et tolérance
- Accueil et investissement

- Compétitivité et performance
- Entraide et esprit collectif

1

ACCUEIL

L'accueil et l'encadrement des séances sont assurés par des bénévoles : un entraîneur aux compétences reconnues au sein du club, parfois assisté d'une ou plusieurs personnes (joueur(s) ou personne(s) toutes engagées au sein du club.

2

LE MATERIEL ET LE LIEU DE PRATIQUE

Les lieux de pratique et le matériel mis à disposition des licenciés est adapté à leur âge. Il sont disponibles aux heures d'entraînement en fonction de calendriers mis en œuvre au début de chaque saison. Il doivent être correctement rangés à la fin de chaque séance.

3

LES ENTRAÎNEMENTS

Les entraînements permettent aux licenciés de découvrir ou d'approfondir les fondamentaux du basket dans un esprit convivial, dans le but de progresser. C'est aussi l'occasion d'échanger avec d'autres joueurs du même âge. Les entraînements représentent un passage obligé avant de participer aux compétitions.

4

LES COMPÉTITIONS

Les compétitions sont une occasion de mettre en application les entraînements et de se mesurer à d'autres joueurs du même âge, toujours dans un esprit de convivialité et dans le but de progresser. La compétition fait partie de l'engagement d'un licencié.

5

LE RESPECT

L'ensemble des acteurs du club (joueurs, entraîneur, coach ou encore encadrement) agit dans le respect des autres et des différences. Chacun s'engage donc au respect des valeurs du club, des décisions des entraîneurs mais aussi des arbitres lors des compétitions.

6

LE COMPORTEMENT

Chacun est responsable de ses actes que ce soit sur le terrain, dans les gradins, dans les vestiaires, en réunion ou au cours de déplacements. Tout dysfonctionnement doit être signalé aux responsables (dirigeant ou membre du bureau).

7

L'INVESTISSEMENT

Chaque licencié doit s'intéresser à la vie du club en participant activement à la vie du groupe (rangement du matériel, supporter ou encadrement des équipes) et du club (tables de marque, arbitrage) et en participant aux manifestations organisées par le club.

8

LES RESEAUX SOCIAUX

Chaque licencié s'engage à ne pas diffuser d'informations néfastes au club ou à d'autres licenciés. Aucune photo prise dans le cadre des activités du club ne pourra être diffusée sans accord préalable du bureau de l'OSMS Basket.